

KRYPTO BLOC

BLOC SANS SUBSTANCE ACTIVE RODENTICIDE
POUR LA DÉTECTION DES RONGEURS

APPÂT PLACEBO AVEC TRACEUR FLUORESCENT

Composition

Mélange de farine, d'agents d'appétence, de paraffine alimentaire avec un traceur fluorescent.

Indications et application

KRYPTO BLOC ne contient aucune substance active rodenticide. Il ne tue pas les rongeurs.

KRYPTO BLOC est utilisé à trois fins :

- Détecter la présence de rongeurs dans un endroit donné et ne dératiser que les zones infestées.
- Surveiller la résurgence de populations de rongeurs après une opération de dératisation ou de désourisation réussie.
- Tromper les rongeurs méfiants en les habituant à un régime alimentaire sous forme de blocs paraffinés inoffensifs, pour les éliminer ensuite très efficacement en remplaçant les placebos par des blocs rodenticides.

LES AVANTAGES D'UN TRACEUR FLUORESCENT :

Pour encore plus de performances dans les actions de détection, **KRYPTO BLOC** rend les urines fluorescentes ! Spécialement conçu pour appâter les rongeurs, le bloc est formulé de façon originale, il contient en effet une substance qui accentue la fluorescence des urines sous lampe UV. Ainsi, **KRYPTO BLOC** devient un outil efficace et indispensable pour détecter une infestation de rongeurs, permettant une inspection minutieuse des lieux avant la mise en place des mesures de lutte efficaces.

Instructions d'utilisation

Utiliser de préférence des postes d'appâtage afin de bien repérer où sont déposés les blocs placebo, et afin d'habituer les rongeurs à aller s'y alimenter.

Détection :

Disposer de un à trois **KRYPTO BLOC** par poste et contrôler régulièrement :

- Pas de consommation : continuer régulièrement les contrôles en changeant l'appât quand il perd de sa fraîcheur.
- Consommation : entreprendre une opération de lutte.

La formulation contient un traceur fluorescent, permettant la détection des excréments sous lampe UV ; les lieux de passages et les niches peuvent ainsi être mieux déterminés.

Leurre :

Disposer les blocs aux endroits d'appâtage, exactement comme si c'était des blocs rodenticides. Si le bloc est consommé, vous pouvez passer ensuite à un bloc avec substance active rodenticide.



Références et conditionnements

Réf. R9121 : Blocs de 30 g nus - Seau de 10 kg

Réf. R9810 : Blocs de 10 g nus - Carton de 10 kg (Unité)

Précautions particulières

Si **KRYPTO BLOC** ne contient pas de substance active rodenticide, ce n'est cependant pas une denrée alimentaire. Tenir hors de portée des enfants et animaux domestiques. Conserver dans l'emballage d'origine à l'abri de la chaleur et de l'humidité.



M0007 : LAMPE TOCHE UV

Lampe pour la détection du traceur UV contenu dans les appâts placebo **KRYPTO**